Petite Correspondance

Veuve Louis. — Vous êtes crondrée si vous êtes sans ressources. Mais vous devez payer si vous les avez. La demande de prorogation pour les locations verbales (petits loyers) peut se faire à toute époque de la location, mais au plus tard dans les 20 jours qui suivent le congé donné par le propriétaire. —

G. B. C. 2. — L'usage est d'un congé de 8 jours. —

Triple ace. — Il faudrait faire déclarer judiciairement « l'absence » de votre mari. Sinon, vous ne serez pas considérée comme seul ascendant. — **La mère qui attend.** — **Patientes.** Vous ne pouvez pas vous adresser ailleurs. — **Francis.** — Non. — **E. N. R.** — Voyez le Bureau militaire à la Mairie, ou le Bureau de recrutement de Lille. — **Lucien-Henri classe 1920.** — Oui. Réformé « temporaire » indique bien qu'elle n'a qu'un temps, et qu'elle n'est pas définitive. Vous repasserez devant le conseil. — **T. G. 61.** — La réclamation des dommages doit se faire au nom de tous les héritiers, comme propriétaires indivis. Il faut, à votre frère, une procuration pour toucher au nom de tous.

Judas. — Le propriétaire a le droit de vous donner congé. — **C. A. 11.** — Ecrivez au secrétaire du Consortium, 82, rue de la Gare, à Roubaix. — **L. C. 83.** — Tout dépend de la cause du décès. S'il est dû aux mauvaises traitements de l'ennemi, vous pouvez demander une pension au titre de la loi pour les victimes civiles de la guerre. La Mairie établira votre dossier. — **L. O. W.** — Il devait d'abord se mettre d'accord avec vous pour changer la destination des lieux loués. Vous pouvez le lui interdire et au besoin l'assigner au juge de paix. — **Fourme désolée.** — Vous n'êtes pas héritière. Si vous avez un enfant, il viendra à la succession en représentation de son père. — **B. G. 200.** — Non. — **Alfred.** — Vous n'êtes pas tenu, à ce taux, de faire une déclaration. — **Propriétaire ennuyé 1920.** — Il n'y a pas de limite légale à l'augmentation. C'est affaire de mesure, de tact et de circonstance. — **Manoka.** — Le locataire n'a le droit de rester dans une maison d'avant-guerre aux conditions de 1914 que s'il a, dans les 20 jours du congé, reçu du propriétaire, fait une demande de prorogation par huissier.

Lecteur assidu. — Non. — **G. E. T. 33.** — Des avis ont paru dans la presse disant aux jeunes gens dans votre cas d'écrire d'urgence au Bureau de recrutement de Lille. Vous arriverez sans doute trop tard. — **Ancien marsouin de l'Yser.** — Les conditions ne sont pas encore fixées. — **Petit établi 100.** — Evidemment, vous devez avoir des livres commerciaux en règle.

H. W. D. — Vous devez constituer un dossier de dommages de guerre et le déposer au Greffe de la Commission cantonale du lieu du dommage. — L'agent **Baubois.** — A l'enfant mâleur. — **Jules 31.** — Il s'agit de savoir si vous avez une incapacité permanente ou non. Si elle est définitive, vous pourriez réclamer une pension suivant la loi sur les accidents de travail. L'indemnité en forfaitaire est de la moitié du taux d'incapacité reconnue. Et, si vous avez une incapacité évaluée à 40 0/0, l'indemnité sera de 20 0/0 de votre salaire annuel. — **K. V. M. D.** — Lettre d'excuses et cadeau à la Communauté par son intermédiaire. — **L. L. 109. F.** — Non. — **A.V.L.** — Voyez un avocat. La petite correspondance ne donne pas de renseignements juridiques concernant les intérêts commerciaux des négociants de tissus. — **J. J. D. C. 2 ennuyés.** — 1. Non; 2. elle doit faire un acte respectueux par notaire. — **L. D. S. Tourcoing.** — Voyez votre maire à la Mairie: le minimum de gain journalier qui exclut des secours de chômage a été porté à 9 francs. — **Une Nénette désireuse.** — Voyez le bureau de chômage à la Mairie. — **Linette et Colibri.** — Dès maintenant si vous travaillez. — **Une orpheline sans chance.** — Pour les numéros sortis au tirage des obligations du Crédit National, voyez n'importe quelle banque, elle vous communiquera la liste. Pour l'Emprunt actuel, vous pouvez vendre à toute époque votre titre au cours du jour de la Bourse. — **Lectrice ennuyée.** — Vous expliquerez à la Commission ce que vous expliquer dans votre lettre. Elle appréciera et décidera.

Un petit retraité de l'Etat. — Oui. Voyez le percepteur qui vous paie votre retraite. — **Marguerite 1898 A.** — 1. Oui, si vous êtes sans ressources; non, si vous travaillez; 2. s'il s'agit d'une location d'avant-guerre, vous avez droit à la durée de la modification du locataire. — **H. D. 94.** — 1. Non. Au bout de 9 tr. vous n'y avez pas droit; 2. On peut le trouver dès maintenant. Vous pouvez encore proroger le délai pour les non-mobilisés expire 6 mois après la promulgation de la loi sur les loyers en pays envahis (26 octobre 1919), et ce qui concerne les baux expire avant cette promulgation. — **C. A. C.** — Vous avez donné congé et qu'il n'y a pas eu de demande de prorogation, les lieux loués doivent être laissés libres pour l'expiration du délai-congé. — **Veuve qui veut savoir la vérité.** — Oui, mais on doit déclarer les allocations que vous avez pu déjà recevoir. — **D. H. V. 14.** — Oui. — **Ninette toute frisée.** — Il faut un acte respectueux par notaire. — **Eunetil du boche 13.** — 1. Non. Vous aurez seulement le droit au ruban de la médaille commémorative quand cette sera créée; 2. Non. Il est tenu, à votre égard, des mêmes obligations que l'ancien propriétaire. — **Dilla.** — Ce n'est aux parlementaires à dépasser une proposition de loi pour faire changer ce taux évidemment trop bas. — **Lemisette 1920.** — Rue du Grand-Chemin, près de la rue de l'Alouette. — **Un ennuyé 200.** — Vous serez assigné en justice de paix. Vous vous expliquerez devant le juge. — **C. C. 98712.** — Non, mais c'est la Commission arbitrale qui doit décider. — **Un père désolé.** — Il faut être français.

A. L. 66 inquiet. — Voyez un contrôleur des contributions indirectes. — **C. D. W.** — Il doit vous payer le miteyenneté. A vous d'en débattre le prix. — **198, veuve cruellement délaissée.** — Vous pouvez écrire au Bureau d'hygiène s'il y a vraiment insalubrité. Pour le reste, quand le propriétaire vous assignera en justice de paix, si vous ne payez pas, vous vous expliquerez devant le juge qui décidera. — **J. M. J. Wattrelos.** — C'est au propriétaire à prouver que vous avez gardé des ressources. S'il ne le peut pas, vous serez condamné par la Commission arbitrale. C'est elle qui doit statuer sur votre cas. — **H. P. Bousbecque.** — Un diable vert. — Voyez un avocat. — **Une ignorante K. Y. Z.** — Tout ce que vous pensez utile ou agréable. — **Assurée ennuyée 18.** — Demandez une réduction. Vous l'obtiendrez. — **L.D. D. B.** — Oui, pour la circulation en France, mais pas pour le passage à la frontière où il vous faut accomplir les formalités d'usage. — **Jupiter.** — Oui.

A. B. G. — Il peut le faire. — **Yvonne classe 1909.** — Vous devriez déjà être en possession de votre titre de paiement. Réclamez-le. Le greffier de la Commission cantonale ou l'agent administratif vous renseigneront. — **Henriette-Thérésine 16.** — Non, c'est bien à lui que vous devez vous adresser. — **J. J. S.** — Oui, « enfant naturel non reconnu ». — **La Bastille.** — Il n'est pas en de prime mensuelle, mais seulement la prime fixe de 250 fr. C'est à votre dépôt que vous devez vous adresser. — **J. D.** — Oui, la vente doit être faite par le Tribunal à cause de l'enfant mineur. Le notaire ne suffit pas.

A. Gaspard. 138. — 1. Oui, vous devez payer chez le créancier; 2. Oui vous devez payer depuis décembre; 3. Il faudrait une instance en justice de paix. — **M. L. H. 25.** — Il peut rester pendant ces 2 ans; à l'expiration de ces 2 ans, vous pourrez lui donner congé; il reste alors aux mêmes conditions qu'avant guerre. — **D.B.A.L.** — Vous pouvez l'assigner au juge de paix pour faire résilier la location en raison que les conditions n'en sont pas respectées. — **D. M. 29.** — Elle gardera sa pension, mais la moitié est réservée sur la tête de son enfant. — **G. L. 198.** — Il faut le versement jusqu'à la majorité, ensuite, jusqu'à 30 ans, nomination respectueuse par notaire, après 30 ans, plus rien. — **Futur voyageur.** — Adresser-vous au syndicat des voyageurs de commerce. — **Yolande 98 B.** — Même réponse que G. L. 199 ci-dessus. — **Poilu sans compagne.** — Si vous êtes le soutien et qu'elle sont sans ressources, elle recevra l'allocation militaire. — **A normand-le-tuf.** — Au Bureau des allocations. — **157. L. F.** — Vous devez payer depuis l'époque où vous avez eu des ressources. Si vous ne payez pas, en courra vous congédier. — **Mag n° 29.** — Faites établir par la mairie un dossier de pension au titre de la loi sur les indemnités accordées aux victimes civiles de la guerre. — **U. Z. V. A.** — Oui elle peut se marier sans attendre la liquidation de la première communauté. — **L. F. 122.** — Il y a encore moratorium. La question des intérêts moratoires fera l'objet d'une prochaine loi. — **Un vécérian tourquennois.** — Il faut au moins 25 ans pour la même maison. — **P. L. G. Triste situation.** — Non.

Un futur poilu 22. — Voyez un teinturier-dégraisseur. — **Jeanne 20.** — 6 mois après la promulgation de la loi sur les loyers en pays envahis, qui date 4 26 octobre 1919. — **J. P. S.** — Oui, 25 ans. — 1 fr. 25 au greffier du Tribunal civil. — **E. O. S.** — Ecrivez au Directeur du Service de Santé pour demander une revision de votre pension. — **Un défenseur de l'Yser.** — Oui. Voyez le bureau des naturalisations à la Mairie. — **Cœur de Jésus 65.** — 1. C'est beaucoup; 2. Non. C'est une location d'avant-guerre. — **Fortunée ennuyée.** — Oui, on peut vous donner congé. — **Un Tournaisien.** — Oui. Voyez le bureau des naturalisations à la Mairie. — **Mlle et Tiff 37.** — Nous n'avons pas cette adresse.

LA VIE SPORTIVE

FOOTBALL-ASSOCIATION

CALAIS. — Racing Club de Calais bat Norfolk Régiment par 2 buts à 0.

LE HAVRE. — Racing Club de Gand bat Havre Athletic Club par 4 buts à 1.

LES CHAMPIONNATS BELGES. — Antwerp bat Excelsior Stadt, 4; Cercle Liégeois bat R. Bruxelles, 2-1; F.C. Bruxelles bat R.C. Malines, 3-0.

Le Football Club Bruxelois est donc champion de Belgique avec 34 points devant l'Union Saint-Gilloise 32, et le Racing Club de Bruxelles, 31. Viennent ensuite: Anversois, 17; Berchemen A.C., 25; R.C. Malines, 24; R.C. Gand, 22; 2e, Brugeois, 19; C.S. Verviers, 16; Excelsior Stadt, 13; R.C. Bruxelles, 11; A.A.E. la Gantoise, 10.

CROSS-COUNTRY

ROUBAIX. — Le Championnat du Football Club des Sports. — La course comprenant un parcours d'environ 7 kilomètres en cinq tours, a vu Dibar et Hollewaert terminer à un duel passionnant qui les amenait finalement à l'arrivée du premier. Au premier tour, Dibar était en tête, suivi à 10 mètres par Hollewaert, Strobbe et Deroo à 60 mètres. Au second tour Dibar augmente son avance et termine bon premier avec 120 mètres d'avance sur Hollewaert, qui fit ainsi que Strobbe, une excellente course.

A noter les résultats: 1. Dibar, en 25' 10"; 2. Hollewaert; 3. Strobbe; 4. Deroo; 5. Robart; 6. Bayssous; 7. Fernand Delcourt; 8. Rousseau; 9. Andre Delcourt; 10. Verack. Le premier tour fut accompli en 32' 20".

BOXE

ROUBAIX. — Académie des Sports. — Ce soir, de 17 à 21 heures, entraînement général; sont spécialement convoqués: Vancrutsen, Libour, Plateau et Sourin, qui boxeront dimanche prochain, à Dunkerque.

CYCLISME

LE TOUR DES FLANDRES. — Cette épreuve organisée par le Sportwereld a obtenu un succès complet.

1. Van Hevel, couvrant les 260 kil., en 9 h. 30; 2. Dejonghe, à 2 longueurs; 3. Van Eckut, en 9 h. 31; 4. Masson, en 9 h. 41; 5. Mottiat, à 4 longueurs.

TOURISME

NORD-TOURISTE. — Il est rappelé aux membres du Nord-Touriste que l'assemblée générale annuelle statutaire aura lieu dimanche prochain, 26 mars, à 13 h., au siège social, 11, centeur Saint-Martin, à Roubaix. A 17 h., dans l'amphithéâtre de l'Ecole des Arts Industriels, place Chevreul, conférence de M. Paul Petit, de Cambrai. Les familles des membres du Nord-Touriste et les membres de la Société de Géographie, y sont invitées. A 19 h., au Café Pandore, banquet amical par souscription (10 fr. par tête). Envoyer les adhésions et la cotisation au secrétariat, 11, contour Saint-Martin, à Roubaix.

HIPPISME

LES COURSES DE SAINT-CLOUD du 22 mars 1920

Prix du Pecq. — 1. Alliance Sacrée (Nisudot), pes. gag., 66.50, pl. 16.50; 2. Boussole (Sharpe), pl. 13.50; 3. Bori (Carr). — Non placé: Mimose.

Prix de Davron. — 1. Halfa (O'Neill), pes. gag., 13.00, pl. 10.50; 2. Bascobel (Garner), pl. 10.50; 3. Triomphante (Jennings). — Non placées: Mégantic, Mouchette, Engenville.

Prix de Ballainvilliers. — 1. Petit Petot (Martin), pes. gag., 28.00, pl. 21.00; 2. Miroton (Paillassa), pl. 61.00; 3. Sargasse (Maien). — Non placé: Mamaroas.

Prix Patricien. — 1. Foliasus (Henry), pes. gag., 49.50, pl. 22.50; 2. Chandelier (Jennings), pl. 15.00; 3. James the first (Martin). — Non placés: Berybourg, Nabell, Goldisch.

Prix de la Chataigneraie. — 1. Candie (Lamoure), pes. gag., 15.00, pl. 10.50; 2. La Billarderie (Clout), pl. 11.50; 3. Bou Bou (Allemand). — Non placé: Lady Amond.

Prix Saint-Astra. — 1. La Brume (Lancaster), pes. gag., 39.50, pl. 20.00; 2. Forshtove (O'Neill), pl. 21.00; 3. Pétale (Cruddis). — Non placés: Oresund, Mlle Way, Princesa.

COMBATS DE COQS

ROUBAIX. — Une belle partie de coqs a été jouée, dimanche après-midi, dans la salle du Grand Parc, chez M. Louis Sailly, rue du Vieil-Abreuvoir. M. Paul Masurel contre les Buses de Saint-Liévin. Pecq et Blandain réunis. Il s'agissait d'un 4 de 7 pour 1.000 fr. (tous parcelles): M. Masurel a gagné les 1re, 5e, 6e et 8e paires, perdu les 2e, 3e et 7e paires, la 4e a été nulle. En conséquence partie nulle. Le succès a été grand des deux côtés, et les deux adversaires se sont donné rendez-vous pour le grand concours qui aura lieu le 11 avril.

— Une intéressante partie a eu lieu dimanche à 17 heures, chez M. Catteau-Vincent, rue de Maubeuge, contre le Trichon et Lambersart réunis. On jouait un 2 de 3 mort pour 100 fr. M. Catteau-Vincent a gagné les 1re et 2e paires, perdu la 3e paire.

TIRAGES FINANCIERS

du lundi 22 mars 1920

CREDIT FONCIER DE FRANCE

Obligations communales 500 fr. 2.60 0/0 1892. — Le n° 11.966 sera remboursé par 100.000 fr. — Le n° 466.047 sera remboursé par 30.000 fr. — Les n°s 166.668 et 320.819 seront remboursés par 10.000 fr. — Les n°s 9.719, 157.421, 191.471, et 425.268, seront remboursés par 5.000 francs. Trente autres numéros seront remboursés par 1.000 francs.

Obligations Foncières 500 fr. 2.80 0/0 1895. — Le n° 65.250 sera remboursé par 100.000 fr. — Le n° 427.371 sera remboursé par 25.000 fr. — Le n° 485.798 sera remboursé par 10.000 fr. — Les n°s 50.503, 338.857 et 464.530 seront remboursés par 5.000 fr.

Cinquante autres numéros seront remboursés par 1.000 fr.

Obligations Communales 250 fr. 1912. — Le n° 1.067.969 sera remboursé par 100.000 fr. — Le n° 1.049.343 sera remboursé par 10.000 fr.

BOURSE DE PARIS

du 22 mars 1920

3 p. 100 perpétuel, 57.35. — 5 p. 100, 88.20. — 4 p. 100 1917, 71.00. — 4 p. 100 1918 libéré, 71.70. — Indo-Chine, 338.00. — Ville de Paris 1871, 358.00; 1875, 472.00; 1876, 475.00; 1894-96, 226.00. — Foncières 1879, 455.00; 1886, 305.00; 1895, 315.00; 1903, 338.00; 1919, 177.00. — Communales 1879, 415.00; 1891, 270; 1892, 308.00; 1899, 300.00; 1912, 175.00. — Société générale, 742.00. — Est oblig. 3 p. 100 anc., 310.00. — Est oblig. 3 p. 100 nouv., 296.00. — Lyon actions, 840.00. — Lyon oblig., 312.00. — Lyon fus. anc., 308.00. — Lyon fus. nouv., 305.00. — Midi oblig. 3 p. 100 anc., 305.00. — Midi obl. 3 p. 100 nouv., 306.00. — Nord oblig. 5 p. 100, 434.00. — Nord oblig. 3 p. 100 anc., 310.00. — Nord oblig. 3 p. 100 nouv., 315.00. — Métropolitain, 410.00. — Panama bons, 185.00. — Suez actions, 7.800. — Thomson-Houston, 1.070. — Fives-Lille, 3.420. — Russe 1906, 43.00.

Charbonnages. — Béthune, 9.950. — Béthune (50e), 217.00. — Carvin, 1.160.00. — Courrières, 2.575.00. — Marles 30 p. 100, 4.910.00. — Vicoigne et Nœux, 3.375.00. — Albi, 888.00. — Bruay, 293.00. — La Clarence, 630.00.

MARCHE AU COMPTANT du 22 mars

Crédit National, 505; Ouest-Etat 4 p.c., 343; Ville de Paris 1892, 230; 1898, 260; 1899, 250; 1904, 274; 1905, 302.25; 1910, 235; 1917, 511; 1919 L., 493.50; Foncières 1879, 455; 1913, 360; 1917, 324.75; Communales 1906, 327; 1920 L. 527; Egypte unifié, 155; Ouest action, 680; Ouest 3 p.c., 302; Orléans 3 p.c., 355.

BOURSE DE LILLE

du 22 mars 1920

Charbonnages. — Albi (act.), 900; Anzin, 10.000; Bully-Grenay, 9600 le 50c, 199; Blanzy, 1865; Bruay, 2735; 10c, 279; Carvin, 1160; La Clarence, 600; Courrières, 2400; Crespin, 280; Douchy, 1170; Dourges, 895; Drocourt 10c, 1240; Escarpelle, 925; Ferfay, 1200; Flines-lez-Raches, 135; Lens, 1820; 10c, 181; Liévin 10c, 380; 500c, 148; Ligny-lez-Aire, 1470; Marles 30 p.c., 4995; 70 p.c., 8275; 20c, 425; Meurchin, 2310; Ostricourt, 1000; Thivencelles, 3245; Vendin (act. j.), 350; Vicoigne, 3310; 10c, 334.

Valeurs pétrolifères. — Bordeni (act.), 475; (part.), 500; Bustenari (act.), 1095; Dabrowa (act.), 2700; (part), 20.000; Grabownika (act.), 1540; (part), 2100; Karpathes (act.), 1300; (part), 18.000; Omnium (act.), 1705; (part), 8495; Polana (act.), 510; Potok (act.), 910; Wankowa (act.), 1360; (part), 600; Zagorz (act.), 836.

Banques et valeurs diverses. — Aciéries de F., 1190; Denain-Anzin, 3400; Fives-Lille, 3500; Kuhlmann, 1245; Senelle-Maubeuge, 2125; Lille-Bonn. (prior.), 880; Ch. France, 775; Blaymard, 550; S.I. Verrerie, 1080; Soc. Mat. transp. 660.

MARCHÉ DES CHANGES A PARIS du 22 mars

Londres, 53.92 ½; Londres (hors côte), 54.05; Belgique, 1.02 ¾; Danemark, 2.46; Espagne, 2.44; Hollande, 5.16 ½; Italie, 72 ½; Berlin, 17; Japon, 70.50; New-York, 14.27 ½; Norvège, 2.57; Suède, 2.92 ¾; Suisse, 2.38 ¼; Prague, 17 ½.

Renseignements commerciaux

MARCHE DE COURTRAI du 22 mars

Grains. — Avoine, 105 à 110 fr.; féveroles, de 88 à 95 fr.

Denrées alimentaires. — Pommes de terre jaunes, 24 à 25 fr.; pommes de terre rouges, 24 à 25 fr.; œufs, la pièce, 0.45.

Bétail. — Bêtes vendues: Vaches, 15; génisses, 7; taureaux, 25; bœufs, 75.

Huiles, graines et tourteaux. — Huile de colza, 570 à 575 fr.; huile de lin, 575 à 580 fr.; graines de colza, 215 à 220 fr.; graines de lin, 250 à 275; tourteaux de colza, 70 fr.; tourteaux de lin, 90 à 93 fr.; nitrate de soude, 122 fr. 50; sulfate d'ammoniaque, 180 à 182 fr.; chicorées, 750 fr.; cosettes, 98 à 95 fr.

CAISSE D'ÉPARGNE DE ROUBAIX

Séances des 16, 18, 20, 21 mars 1920

CAISSE CENTRALE et SUCCURSALES	VERSEMENTS Nombre	VERSEMENTS Livrets	VERSEMENTS Sommes	REMBOURSEMENTS Nombre	REMBOURSEMENTS Sommes
Roubaix. (Mardi	90	»	50.383	344	132460
Roubaix. (Jeudi	105	47	71.981	499	196378
Roubaix. (Samedi	41	»	18.346	145	80260 45
Roubaix. (Dimanche	98	47	61.480	404	47438
Lannoy	8	»	10.535	3	4794 68
Croix	11	»	1.590	6	6386
Wattrelos	19	»	3.970	9	3060 83
			.....		.....
TOTAUX	352	40	217.285	602	471885 95

Administrateurs du mois de mars: A Roubaix, MM. Alfred Delmotte et L. Obin; à Lannoy, M. Henri Mulle; à Croix, M. L. Castel; à Wattrelos, M. C. Dubus.

Ordre de service. — La caisse est ouverte pour les versements et remboursements les mardi, jeudi, samedi et dimanche, de 9 à 10 h. ½. Les opérations se font toutes simultanément.

Le Trésorier, **Scherpereel.**

Mouvement du port de Dunkerque

ENTRÉES du 20 mars

Venant de: Nord, sam. cap. ang. « Balmyle », cap. Kircock. — Richborough ferry boat N. 8, cap. Corbet, lest. — Hartlepool, vap. gr. « Vlamlos », cap. Lemos, coke. — Ipswich vap. ang. « Edith Marie », cap. Perry, brêl. — Berry vap. fr. « Corunge, cap. Beuhlet, charbon. — Port Talbot, vap. fr. « Clémentine », cap. Dangeville, charbon. — New-York vap. norv. « Air », cap. Koch divers. — Lowestof, vap. ang. « Marman », sur lest.

SORTIES du 20 mars

Allant à: Boulogne, vap. fr. « Arras », cap. X., sur lest. — Richborough, vap. ang. « T.T.-3 », cap. Corbee, avec matériel. — Landrea, vap. ang. « Dunstawkill », cap. Rigg, divers. — Londres, vap. ang. « Jolly Basil », cap. Higg, sur lest. — Cardiff, vap. fr. « Adolph Schnidt », cap. Chratini, sur lest. — Middlesbroog, vap. norv. « Fagerborg », cap. Wilskon, sur lest. — Sunderland vap. ang. « Abbeville », cap. Cosh, sur lest. — Anvers, vap. russe « Neva Zombia », cap. Repomel, sur lest. — Liverpool, vap. ang. « Imber », cap. Killander, sur lest.

ETATS-CIVILS

ROUBAIX. — Déclarations de naissances du 22. — Maurice Duferset, rue Lacroix, 214. — Jeanne Allart, rue Lacroix, 128, impasse Mitribel, 1. — Jacques Dupire, rue Soult, 31. — Georges Maltait, rue Choiseul, cour Mullier, 15. — Georges Clarbout, rue Cadeau, 69. — Abdon Vermeulen, rue de Lannoy, 301 bis.

Mariage du 22 mars. — François Duchaussoir, rue de Mouvaux, cour Louis Frère, 2, et Hélène Monier, encaisseuse, rue de Mouvaux, cour Frère, cour Justine, 37.

ALLIANCES OR, Verpoort-Bossut, 116, r Gare. Rx 192-1

Publications du 22 mars. — François Dufleu, rattacheur, rue des Longues-Haies, 170, et Julia Lanssens, soigneuse, rue de la Planche-Trouée, 20. — Jules Lepist, facteur des postes, rue de Saint-Quentin, 33, et Marie Degand, visiteuse, rue Montgolfier, 102. — Alfred Sactard, forgeron, rue de l'Alma, 268, et Félicité Lemire, cuisinière, boulevard de Paris, 52. — Raymond Delangé, employé, rue des Sept-Ponts, fort Masure, 14, et Jeanne Cornillie, bobineuse, à Roubaix. — Alfred Vandembulcke, gazier, à Croix, et Mathilde Mansart, confectionneuse, rue de la Lys, 44. — Maurice Tiechema, pisteur de cartons, rue du Cerfigny, 93, et Jeanne Merveille, tisserande, rue Desaix, 31. — Julien Merveille, employé, rue Watt, 21, et Jeanne Briffaut, sans profession, rue des Arts, 176. — Louis Scunavey, employé de banque, rue Plutarque, 26, et Emérance Dirick, piquirière, rue Saint-Louis, maison Mathon, 7. — Georges Bruyelle, employé rue Curvelle, 18, et Madeleine Plachier, stoppeuse, rue Jouffroy, 69. — Pierre Espinouse, journalier, rue de la Halle, 27, et Hélène Macon, épeuleuse, à Touffiers. — Jules Depape, cultivateur, rue Voltaire, 27, et Marie Parent, cultivatrice, à Comines. — Henri Vandeputte, employé de commerce, rue de Lille, 204, et Lucie Fontaine, sténo-dactylo, à Amiens. — Arthur Meriant, rattacheur, rue de la Balance, 105, et Félicie Duquesnoy, soigneuse, à Wasquehal. — Louis Fraichefond, tourneur, à Warcoing (Belg.), et Madeleine Ducourant, menuieuse, rue de l'Epeule, 187.

Décès du 22 mars. — Florence Vandoorne, 69 ans, rue de l'Ommelet, 165. — Coralie Clarisse, 66 ans, rue de Barbieux, 15. — Eulalie Lisacre, 64 ans, rue de Barbieux, 15. — Philomène Ketelers, 73 ans, rue des Anges, 53. — Catherine Cognant, 87 ans, place Chaptal, 7. — Achille Cornil, 57 ans, rue Pascal, 13. — Louise Larnou, 57 ans, rue du Moulin, 90. — Florentine Dedengrender, 81 ans, rue de Flandre, 40.

WATTRELOS. — Déclarations de naissances. — André Delrue, rue de la Vigne, 13. — Robert Selosse, rue des Arts, 29. — Jean Castelain, rue de Leers, 326. — Marie-Louise Desbonnets, rue de la Vigne, 13.

Publications de mariages. — Georges Crommelinck, plombier-zingueur, à Lille, et Céline Baes, étiragesse, à Lille. — Fernand Haucédé, employé, et Marthe Wilmot, sans profession, à Roubaix. — Jules Mollet, mécanicien, et Aurore Lesieur, confectionneuse. — Arthur Beuscart employé, et Georgine Gillis, piquireuse. — César Deltête, expéditionnaire, et Jeanne Devernay, surveillante. — Désiré Verleyen, cordonnier, à Roubaix, et Adéline Lecroart, soigneuse. — Alfred Motte, blanchisseur, et Jeanne Cédron, repasseuse.

Décès — Renée Deschamps, 15 jours, rue Thiers, 4.

CROIX. — Naissance. — Pierre Rœlandts, rue du Toukin, 21.

LANNOY. — Publications de mariages du 22 mars. — Albert Decubber, mécanicien, et Léonie Plateau, contrôleuse. — Théophile Swyngedauw, électricien, et Suzanne Duchatelet, servante.

LYS. — Publication de mariage. — Théophile Swyngedauw, électricien, et Suzanne, Duchatelet, servante.

HEM. — Publication de mariage du 22 mars. — Edouard Clément, teinturier, et Florentine Parent, stoppeuse.

Décès. — Sophie Carette, 47 ans, sentier Simoens, 7. — Cécile Humbert, 21 ans, impasse Droissart.

TOURCOING. — Naissances du 19 mars. — Madeleine Vanhoutte, rue de la Latte, cour Jouric, 5.

Du 20. — René Altenaeng, rue du Centre, 11. — Pierre Tiberchien, place Leverrier, 23. — Simonne Vandekerckhove, rue Nationale, 132.

Du 21. — Eugène Six, rue Achille-Testelin, 121. — Jules Ameye, rue de l'Epine, 69. — Lucienne Maerten, rue de Gand, 204.

GRAND CHOIX ALLIANCES OR CONTROLE depuis 18 fr. Profiter revesi garanti vendu 10 fr. 95. Albert Vandeplancke, 33, rue du Haze. 33.

Publications de mariages. — Paul Daterte, chauffeur d'auto, à Lens, et Anna Roger, mouleuse, rue de Rome, 3. — Georges Duthoit, électricien, rue du Niot, 16, et Ida Leroy, brodeuse, rue du Niot, 16. — Omer Dessamps, homme de peine, rue du Clinquet, 108, et Germaine Sarrazin, cuisinière, rue de Wattrelos, 96. — Noël Tilleul, rue des Urseulines, 67, et Julienne Boussel, couturière, à Bondues. — Paul Bonte, tapissier, à Tourcoing, et Aline Robbesin, doubleuse, à Neuville-en-Ferrain. — Eugène Olive, architecte, rue des Piats, 105, et Laure Bouhon, sans profession, boulevard Gambetta, 345. — Fleurie Van Haesebrouck, rattacheur, à Tourcoing, et Romaine Demylle, bonnetière, à Mouscron. — Charles Duteo, employé au chemin de fer, rue du Luxembourg, 27, et Marthe Boucher, contre-dame, rue du Luxembourg, 31. — Robert Rappez, cordonnier, à Mouscron, et Germaine Delcambre, chamarreuse, rue de la Croix-Rouge, 16. — Honoré Vandenbroucke, négociant, à Saint-André (Belgique), et Jeanne Vanlaere, sans profession, rue de la Croix-Rouge, 228. — Julien Leperck, tisserand, à Tourcoing, et Alida Volckaert, sans profession, à Veveighem (Belgique). — Hector Bucquoye, commerçant, rue Racine, 65, et Philomène Deves, ménagère, rue Jean-Bart prolongée, 15. — Henri Quenoy, employé de chemin de fer, à Bouille-les-Saint-Amand, et Aline Bliecq, sans profession, rue de Saint-Omer, 26. — Edouard Caillet, sans profession, à Ardres (Pas-de-Calais), et Germaine Vanrebaeys, sans profession, rue Racine, 38. — Alexandre Dansel, peintre, à Roubaix, et Laure Deltour, remailleuse, rue des Etudiants, 20. — Florimond Lemettre, domestique, et Germaine Lecomte, confectionneuse, rue du Général-Drouot, 176.

AU CŒUR D'OR, 39, rue St-Jacques, Tg, vous trouverez le plus grand choix en **ALLIANCES OR. Maison de confiance. CADEAUX POUR FÊTES.** 249-1

Mariage. — Gaston Decorrieu, commis ambulant, et Madeleine Leens, sans profession, à Paris.

Décès du 19. — Angèle Debrée, 25 ans, rue Nationale, 122.

Du 20. — Céline Majeor, 42 ans, rue de Rouen, 14. — Elisa Lebruh, 60 ans, rue Achille-Testelin, 254. — Hélodore Haseebroucq, 70 ans, rue d'Havré, 3.

Du 21. — Simonne Saelens, 3 mois, rue de la Baille, 147.

Du 22. — Julie Vermandel, 66 ans, rue de la Blanche-Porte, 268.

MOUVAUX. — Déclarations de naissances. — Delbarge Amira, rue Pasteur, 79. — Jeanne Eggermont, rue Pasteur, 46.

Célébration de mariage. — Léon Thanghe, cordier, et Hélène Sorr, épauleuse.

Décès. — Marie Berecker, sans profession, 66 ans, rue de Lille, 40. — Fernand Lemayeur, charretier, 31 ans, rue Constantine, 65.

HALLUIN. — Décès. — Marie-Louise Wauquier, 70 ans, rue Fraser, 38.

Minimum d'essence et d'huile avec....

Apprenez tous rapidement la COMPTABILITÉ en vous adressant aux Etablissements JAMET-DUFFEREAU 103, Bd d'Armentières, ROUBAIX. Programme gratis.

Un des Gérants: Alfred MESSIAEN.

Imprimerie du Journal de Roubaix, 71, Grande-Rue.

Les ANNONCES à paraître le lendemain doivent être remises: A Roubaix avant midi. A Tourcoing avant 11 heures. 43028

ANNONCES LÉGALES

SOCIÉTÉ DES Pétroles de Bustenari

Société anonyme au capital de un million cinq cent mille francs

Siège social: ROUBAIX, 14, rue des Lignes

Avis de Convocation

MM. les Actionnaires de la société sont convoqués en ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE pour le jeudi 8 avril 1920, à 14 heures 30, au siège social, 14, rue des Lignes, à Roubaix.

ORDRE DU JOUR

1. Exposé de la situation industrielle et financière de la société.

2. Demande d'autorisation de grouper les exercices de la période de guerre et l'exercice 1919 et de n'en présenter l'inventaire et le bilan qu'à la prochaine assemblée générale ordinaire.

3. Augmentation du capital, modalités, pouvoirs à donner au Conseil en vue de sa réalisation.

Peuvent prendre part à cette assemblée tous les actionnaires, quel que soit le nombre d'actions possédées par chacun d'eux, mais sous réserve que ces actions soient déposées cinq jours francs avant l'assemblée, soit au siège social de la société, soit dans une banque ou un établissement de crédit.

Le Conseil d'Administration.

N.-B. — Des pouvoirs sont à la disposition de MM. les Actionnaires qui ne pourraient assister à l'assemblée.

En faire la demande au siège social. 47315d

POUR FORMATIONS DE SOCIÉTÉS

Adressez-vous 6, RUE PELLART

M. J. VANDEN BOSCH Diplômé des Facultés de Paris et Lille

Bureau de 2 à 5 h. 569-3

IMMEUBLES

A vendre ou à louer

ON DESIRE LOUER à Tg maison d'employé, quartier de maison ou appartement. Adr. au bur. du journal. 47644d

JE CHERCHE DEMI-MAISON à louer dans Tourcoing. Pressé. Adr. au journal. 47649d

MONSIEUR seul désire trouver Tg appartement meublé 2 ou 3 chambres. Pr. adresse au bureau du journal. 47640

JEUNE FILLE sérieuse recherche chambre garnie. — Ecrire au bureau du journal, initiales D. O. 23261d

BEAUX APPARTEMENTS A LOUER avec eau et gaz. — Prendre adresse au bureau du journal. 23264

ON RECHERCHE à Roubaix ou dans les Communes de la banlieue, maison de 500 à 1.000 fr., pref. av. petit jardin. Ecr. R. O. au journal. 23261d

A LOUER, Hte-Marque, maison double, 5 pièces, gd jardin clôt., arbres fruit., située à Wattrelos, arrêt tram, loyer 1.200 fr. plus charges. S'adr. 75, rue du Fontenoy, Rx. 23258d

APPARTEMENT de 2 pièces, chauffage, non meublé, trois ou quatre pièces, est recherché dans maison tranquille. Ecr. init. H.O. au journal. 23260d

ORROIR (Mont de l'Enclus). Beau chalet et partie de mobilier à vendre, très bonnes conditions. Ecrire au journal, initiales H.K. 23261

50 FRANCS après accord qui indiquera ma